

## Mise en compatibilité PLU Centre Equestre



**De** Romain Desjours <romain@desjours.fr>  
**À** enquete@chaintre.fr <enquete@chaintre.fr>  
**Date** 2022-11-25 11:41

Bonjour,

Je tiens par cet email à vous faire part de mes inquiétudes concernant les transformations prévues pour le centre équestre de Chaintré. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir en accuser bonne réception.

Je suis voisin du centre depuis novembre 2021, au 1213 chemin du Roy de Croix, et ma famille et moi avons été surpris des nuisances engendrées par ce centre. Si nous en avions eu conscience au moment de l'achat nous aurions probablement pris une décision différente. Les travaux prévus sont donc source de grande inquiétude en ce qui nous concerne puisqu'ils vont vraisemblablement impacter notre qualité de vie et diminuer la valeur de notre patrimoine immobilier.

La lecture des documents mis à disposition sur le site de la mairie me laisse perplexe : des éléments comme la sécurité des visiteurs et des riverains me semblent largement minimisés et l'aspect nuisances sonores est, sauf erreur de ma part, complètement absent.

- La page 10 du document DP1 indique que le chemin de la Croix est fermé lors des manifestations : il y a effectivement des barrières ou des bandes par endroits (et pas pour tous les événements), mais qui sont complètement ignorées des visiteurs.

- L'équitation, la compétition : ok, mais cette année des événements comme la journée des armées qui n'a rien à voir avec un centre équestre, est de loin l'évènement qui a attiré le plus de monde avec des visiteurs qui se sont garés sur ma propriété et qui ont cassé un regard situé devant celle ci, non réparé à ce jour.

- Les grands événements impliquent une sonorisation toute la journée pour les commentaires, annonces des résultats etc, on les entend très nettement depuis chez moi, même à l'intérieur, ça a empêché à plusieurs reprises mon fils de 2 ans de dormir.

- Dans la même veine, ces événements impliquent en été des fêtes jusqu'à des heures ahurissantes : on se croirait voisins d'une boîte de nuit, c'est insupportable. J'estime par ailleurs que nous avons une bonne tolérance au bruit puisque nous avons vécu des années sur des axes majeurs de Lyon et Villeurbanne.

- Au delà de l'irrespect total du code de la route en matière de stationnement et des règles de base de sécurité, les visiteurs laissent régulièrement canettes, mouchoirs et autres déchets sur leur passage, aux pieds de mon terrain.

En conclusion, nous sommes ravis d'avoir ce centre à proximité, nous le visitons régulièrement, mon fils est ravi de voir les chevaux et les compétitions et il fait rayonner le village, le personnel du centre est très sympathique...

Cependant, il est selon moi évident qu'il est victime de son succès et que les gestionnaires sont déjà complètement dépassés par les événements. J'ai bien compris qu'une partie de ces travaux et de ces infrastructures vise justement à sécuriser et améliorer le déroulement des événements, mais cela va aussi entraîner le déroulement d'évènements encore plus gros, avec des nuisances en conséquences et ça je ne peux l'accepter sans rien dire. Ce sera un cercle vicieux et je n'ai vu aucun élément concret dans les documents pour assurer un respect de ces aspects, on y parle surtout environnement et esthétique.

Il faudrait que le PLU prévoit à minima le déroulement exclusifs d'évènements liés à l'équitation et l'installation de dispositifs de contrôle du bruit.

Si vous le souhaitez, je dois pouvoir retrouver des photos des stationnements abusifs, dégradations et autres éléments décrits dans ce mail.

Je vous remercie et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,  
Romain Desjours  
06 16 62 45 75  
romain@desjours.fr